

TERRITOIRES CULTIVÉS FORUM #3

I DIRITTI CULTURALI PÈ TRASFURMÀ I NOSTRI TERRITORII
LES DROITS CULTURELS POUR TRANSFORMER NOS TERRITOIRES

TABLES RONDES ET CONFÉRENCES

19 DI GHJUGNU

BASTIA

CAC UNA VOLTA
09.00 - 17.00

20 DI GHJUGNU

AIACCIU

GRAN PALAZZU CULLETTIVITÀ DI CORSICA
10.00 - 15.00



FORUM TERRITOIRES CULTIVÉS #3

GHJOVI U 19 È VENNERI U 20 DI GHJUGNU DI U 2025

LES DROITS CULTURELS POUR TRANSFORMER NOS TERRITOIRES

Le projet "Territoires Cultivés", piloté par l'AVITEM, s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet de coopération décentralisée lancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Les collectivités territoriales partenaires de ce projet sont : la Municipalité Métropolitaine d'Izmir en Turquie, la Ville de Nice Côte d'Azur, la Collectivité de Corse et la Ville de Vitrolles.

Ce projet se concrétise à travers une série de forums ouverts, organisés au sein de chaque collectivité partenaire (Nice, 28 & 29 novembre 2024 ; Vitrolles, 23 & 24 mai 2025, Corse 19 & 20 juin et Izmir, 4 & 5 septembre 2025), visant à échanger sur les défis communs des territoires méditerranéens. "Territoires Cultivés" explore le lien entre culture et développement durable en Méditerranée, mettant en avant le rôle essentiel du secteur culturel comme levier de transitions.

La Collectivité de Corse s'inscrit dans ce projet en abordant la question de la mise en oeuvre des droits culturels de manière différenciée au sein de nos territoires en tant que vecteurs potentiels de leur transformation.

GHJOVI U 19 DI GHJUGNU DI U 2025 - BASTIA CAC UNA VOLTA

CULTURE ET COHÉSION DES TERRITOIRES

09H30 - 10H00 : OUVERTURE OFFICIELLE PAR LA CONSEILLÈRE EXÉCUTIVE ANNE-LAURE SANTUCCI EN CHARGE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DU MÉCÉNAT, DE L'AUDIOVISUEL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES SPORTS ET DE MARIE BADUEL URBANISTE, DGA AVITEM

10H00 – 11H00 CONFÉRENCES INAUGURALES :

•10H00 - 10H30 : "PASQUALE PAOLI, UN GRAND DES LUMIÈRES"

Dans le cadre du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli conférence d'Eugène Gherardi, Professeur des Universités - Directeur du laboratoire "Lieux, Identités, eSpaces, Activités" UMR 6240 LISA

•10H30 – 11H00 « DE LA DÉCLARATION À LA RECONNAISSANCE DES DROITS CULTURELS DE LA COMMUNAUTÉ MÉDITERRANÉENNE »

Conférence de Sébastien Quenot, Maître de conférences, Responsable de la Chaire UNESCO Devenir en Méditerranée

AXE 1 : DONNER LA POSSIBILITÉ À CHACUN DE RECEVOIR, TRANSMETTRE, CRÉER ET EXERCER SES PROPRES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

11H15 - 12H15 TABLE RONDE : CULTURE ET TERRITOIRES

Comment la culture joue-t-elle un rôle pour la diversité et l'égalité sur tous les territoires, en valorisant leurs spécificités ? garantir la liberté d'expression artistique et la diversité artistique partout sur le territoire ; permettre à tous de participer à cette diversité culturelle et tendre vers la co-construction de projets artistiques.

Intervenants :

Laetitia Carlotti - Artiste et fondatrice de Arterra, Directrice artistique du Laboratoire culturelle « U Staccone » à Moltifau

David Raffini - Artiste fondateur de la fabbrica culturale « Mi Project » à Tarranu

Paul Ceccaldi - Président de l'associu Scopre à Marignana / Lieu de spectacle pluridisciplinaire « Lochi d'Arti »

Stéphane Orsini - Chef du service Patrimoine de la communauté de communes Castagniccia – Casinca / Organisateur du Festival itinérant « Orizonti, di qui è d'altrò »

12H30 - 14H30 PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

La mise en œuvre des droits culturels : Comment passer du discours à l'opérabilité au travers de deux exemples importants : L'Éducation Artistique et Culturelle et le Patrimoine matériel, immatériel et naturel « nos biens communs ».

14H30 - 15H15 : LES DROITS CULTURELS AU CŒUR DE L'EAC

Chaque personne doit pouvoir développer une pratique artistique et culturelle pour se connaître, se (re)découvrir, et avoir un autre rapport au monde. C'est pour cela que l'éducation artistique et culturelle, qui permet de s'ouvrir aux autres et se base sur la transmission des connaissances et des savoirs, académiques comme populaires, doit être considérée comme une priorité.

Intervenants :

Delphine Ramos - Directrice des affaires culturelles Ville de Bastia

Marie-Laure Poveda - Directrice de l'ARIA

Laurent Muracciole - Responsable du service de la médiation culturelle de la Ville d'Aiacciu

Dominique Godelle - DAAC du Rectorat de l'Académie de Corse

Marina Lahitte-Loustau - Direction de la culture CDC- directrice adjointe aux arts vivants

AXE 2 : PROTÉGER, METTRE EN VALEUR ET TRANSMETTRE LES PATRIMOINES CULTURELS ET VIVANTS

15H30 - 16H15 : LES PATRIMOINES MATÉRIEL, IMMATÉRIEL ET NATUREL , NOS « BIENS COMMUNS » , HÉRITAGES VECTEURS DE CRÉATION

Une politique culturelle doit permettre à chacun de créer également à partir de son héritage et de transmettre. Le patrimoine matériel et immatériel est une entrée privilégiée pour appréhender les droits culturels, avec une double approche individuelle et aussi collective : chaque personne construit sa culture à partir de ses héritages, le patrimoine constitue le socle de l'espace de vie commun. Il s'agit de faire de ce patrimoine culturel et naturel vivant, des « communs » à disposition de tous.

Intervenants :

Damien Delgrossi : Responsable de la phonothèque du musée de la Corse, Direction du Patrimoine CDC

Sébastien Celeri : Architecte du patrimoine, chef de service restauration du patrimoine CDC, Chantre de la Pieve di Rogna

Raphaël Quilici : Chantre de Speluncatu, membre de la confrérie Sant'Antone Abbate de Speluncatu

Jean François Luciani : Enseignant artistique au centre d'art polyphonique, coordonnateur de l'ensemble des actions relatives au chant traditionnel, artiste chanteur dans le groupe « I Muvrini », Direction de la Culture CDC

Laurence Pinelli : Ingénieure territoriale aménagement urbanisme et paysage, cheffe de mission programmes européens, responsable de la mise en œuvre et du suivi des projets européens relatifs à la valorisation et à la restauration, Direction du Patrimoine CDC

16H15 - 16H30 : DÉBAT AVEC LA SALLE

18H00 : CORTI

-Visite de l'exposition « Femini'sula » - Musée de la Corse

-Visite de l'exposition « Fin de party » - FRAC Corsica

LES DROITS CULTURELS DANS LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE DE CHAQUE TERRITOIRE

AXE 3 : «FAIRE TERRITOIRE ENSEMBLE» : FACILITER LA PARTICIPATION DES CITOYENS AUTOUR D'UN PROJET PARTAGÉ

10H00 - 10H45 : TABLE RONDE - « L'ART ET LE VIVANT »

« ...un des premiers critères de richesse culturelle étant alors la proximité de la personne à son milieu naturel cultivé, à savoir sa connaissance, sa capacité de le partager, d'en tirer des ressources et d'y créer. » (Observatoire des droits culturels.)

Intervenants :

Fabien Danesi – Directeur du FRAC Corsica

Davia Benedetti – Maître de conférences des universités – Università di Corsica

Fabien Flori – Festival POPULARTE

Jean Emmanuel Pagni – Fabbrica Casell'Arte

Sébastien Celeri – Architecte du patrimoine-Chef du service conservation - Direction du patrimoine CDC

11H00-11H45 TABLE RONDE : « L'INITIATIVE ARTISTIQUE ET CULTURELLE PORTEUSE DE CHANGEMENT »

Contribuer à un projet artistique et culturel, rendre possible la participation et l'implication des gens pour passer à un véritable projet de territoire(s) partagé et s'inscrire plus largement dans un projet de société.

Intervenants :

Noël Casale - Co-directeur du Teatru di u Cumunu

Patrick Vignoli - Président Arte Locu

Fiora Giappiconi - Responsable du Festival Mostra teatrale

Christian Andreani - Les brigades de San Martinu

12H00 PAUSE DÉJEUNER

13H30 - 15H00 : RESTITUTION DES TABLES RONDES PAR L'AVITEM ET RESTITUTION DES TRAVAUX DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DE DESIGN CONDÉ DE NICE

15H00 : VISITE DE LA CHAPELLE IMPÉRIALE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

16H00 : ACCUEIL VILLE D'AIACCIU